



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT
DU SAGUENAY (CSQ)

Bulletin

ICI SES

Dans ce bulletin...

- 00 Mot de la présidente
- 00 Enquête santé et bien-être personnel éducation
- 00 Compensation stagiaire
- 00 Avant le 1^{er} avril
- 00 Rabais aux membres
- 00 Bourses de persévérance autochtone
- 00 Maintien – Assurance médicaments
- 00 Reçus fiscaux Beneva
- 00 Fermeture du bureau
- 00 4 à 7 de la relève

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.



Mot de la présidente

Bien que la température s'adoucisse quelque peu à l'extérieur, le baromètre de certaines écoles demeurent chaud. Le climat n'est pas toujours au beau fixe et plus souvent qu'autrement, les tempêtes quotidiennes tintent de gris vos horizons. C'est avec un déploiement d'efforts incommensurables que vous œuvrez chaque jour à repousser un peu plus les nuages pour laisser apparaître les rayons du soleil. Il arrive même parfois de voir poindre au loin les reflets d'un arc-en-ciel.

Quittez les planches de la scène scolaire pour l'espace d'une semaine. Sept jours encerclés d'espoir sur le calendrier, une semaine désirée et extrêmement méritée! Que vous soyez dans les airs ou sur terre, à pied ou en skis, dans une destination exotique, ou encore, réfugié dans un chalet, que cette pause vous soit bénéfique. Imprégnez-vous d'images positives et colorées et revenez avec les bagages remplis de souvenirs. Et pour ceux et celles qui n'ont rien à l'agenda, rien faire est un art qui exige de le faire parfaitement! Que le soleil brille autant dans vos cœurs que dans le ciel printanier.

Peu importe l'endroit ou le type d'activité, profitez pleinement de cet intermède avant que le feu roulant d'actions reprenne. Une parenthèse de repos total loin du brouhaha scolaire et sans impératif professionnel. Le programme imposé pour cette période est fort simple : 0 % de stress et 100 % de bonheur! Une prescription à suivre à la lettre : prendre une dose quotidienne de soleil, de repos et de véritable liberté. Une destination voyage incontournable et un essentiel remède pour l'âme : être à l'autre bout du monde de l'anxiété et le plus près possible de la sérénité.

Parce qu'un petit mot doux fait toujours plaisir avant de partir...

Je vous souhaite de passer une excellente semaine de relâche!

Faites le plein d'énergie, d'amour et d'optimisme!

Profitez de chaque instant entouré de vos proches...

Et surtout, amusez-vous!

Général

Participation à l'enquête internationale sur la santé et le bien-être du personnel de l'éducation – IBEST

L'amélioration du bien-être physique et mental des personnels de l'éducation partout dans le monde est une condition essentielle pour garantir une éducation de qualité pour toutes et tous.

C'est pourquoi la CSQ et la Fédération des syndicats de l'enseignement s'associent à l'Internationale de l'Éducation pour lancer la 3^e édition d'IBEST, le Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation, au Québec. IBEST est une enquête internationale qui s'intéresse à la santé et au bien-être de l'ensemble du personnel éducatif.

Donnez votre avis!

Afin de connaître votre réalité, nous vous invitons à répondre à l'enquête IBEST (environ 15 minutes). Le sondage est ouvert **jusqu'au 20 mars**.

Lien du sondage en français: [I-BEST-FRANCAIS](#)

Les données recueillies de manière anonyme dans le cadre de cette enquête serviront à appuyer notre plaidoyer en faveur de meilleures politiques éducatives au Québec et dans le monde entier.

Compensation stagiaire

Accueillir un stagiaire dans votre classe vous permet de recevoir une compensation de **1 000 \$**. Cette somme est octroyée en reconnaissance de l'implication et du soutien que vous apportez aux stagiaires durant leur période de formation. Vous avez deux possibilités pour utiliser cette somme.

La première est de l'utiliser pour payer de la suppléance afin de prendre **des journées de compensation**. Il est important de noter que le nombre de jours de libération que vous pourrez obtenir dépendra de l'échelon de la personne suppléante. De plus, la compensation peut être prise dès la première journée de stage et elle peut être utilisée jusqu'à la 101^e journée de l'année suivante. Toutefois, une entente peut se prendre avec le Centre de services scolaire pour prolonger cette période. Ensuite, vous avez aussi la possibilité de vous faire **monnayer cette compensation**.

Avant le 1^{er} avril

- Faire votre demande de **retraite progressive**.
- Faire votre demande de **congé sabbatique** à traitement différé ou de congé sans traitement pour la prochaine année scolaire.
- Remettre tous les documents officiels pour appuyer votre demande de **reclassement** (scolarité).

Rabais aux membres

En tant que membre d'un Syndicat affilié à la CSQ, vous avez droit à certains rabais qui ont été négociés par la Centrale et certaines grandes bannières. Vous retrouverez sur notre site Web les différentes ententes auxquelles vous bénéficiez pour l'année 2026. Pour voir l'ensemble des rabais, nous vous invitons à visiter notre site Web au <https://ses-csq.com/etre-membre-et-ses-avantages/>

○ ○ Secteur jeunes

Bourses de persévérance scolaire autochtone - 2026

Dans son incessante lutte contre les inégalités, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) continue de mettre tout en œuvre pour encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative, entre autres en lançant la **cinquième édition** des bourses de persévérance scolaire autochtone.

Cette année encore, ce sont **cinq** bourses de 750 \$ chacune qui sont destinées aux élèves autochtones de **3^e, 4^e et 5^e secondaire** qui fréquentent un établissement scolaire public ou privé, francophone ou anglophone, en communauté autochtone ou dans le réseau des commissions scolaires ou des centres de services scolaires situés sur le territoire québécois.



Les élèves, recommandés par une personne intervenante scolaire, doivent remplir un court formulaire en ligne. Vous trouverez les critères d'admission et ledit formulaire sur ce lien [Bourses de persévérance scolaire autochtone CSQ – Centrale des syndicats du Québec \(CSQ\)](#).

La date limite pour soumettre une candidature est le 27 avril 2026. Un comité de sélection procédera à l'évaluation des candidatures, et les lauréats seront dévoilés le 21 juin, lors de la Journée nationale des peuples autochtones.

Assurance collective

Maintien de votre couverture d'assurance médicaments

Saviez-vous que la **loi sur l'assurance médicaments oblige les bénéficiaires à maintenir leur couverture d'assurance médicaments même lorsque leur contrat prend fin?**

Ce mécanisme est appelé la « période de maintien ». La durée de cette période de maintien des protections d'assurance collective est de **50 jours**.

Une exception pour les enseignants :

Les enseignants dont les contrats prennent fin en mai, juin, juillet ou août bénéficieront de leur couverture d'assurance collective jusqu'au 31 août de la même année. Dans ce cas, leur période de maintien débutera le 1er septembre, et non après la fin de leur contrat.

Reprise de travail et rétroactivité des protections :

Pour les personnes reprenant le travail au cours des trois premières périodes de paie de l'année scolaire suivante, les protections et les primes seront rétroactives à la date de début de l'année. Si vous n'obtenez pas de contrat, une facture sera émise pour la période non couverte.

Options de maintien de couverture :

Il est possible de conserver l'intégralité de vos protections d'assurance. Toutefois, Beneva facturera en fonction de vos choix : vous pourrez opter pour une couverture complète ou ne maintenir que le régime d'assurance maladie 1.

Reçus fiscaux (Beneva) – Impôt 2025

En tant que contribuables, nous devons produire une déclaration annuelle de revenus au provincial et au fédéral. Il est possible, à ces deux paliers de gouvernement, d'obtenir un allègement fiscal sous forme de crédit d'impôt pour frais médicaux. Ce crédit est accessible pour les particuliers ayant engagé des frais médicaux importants pour eux-mêmes, pour leur personne conjointe ou pour leurs personnes à charge. À titre de participante ou de participant à un régime collectif d'assurance, vous pouvez inclure à vos dépenses en soins médicaux les primes payées à l'égard d'une assurance maladie privée.

Relevé de prestations

Une personne salariée peut obtenir gratuitement son relevé de prestations par l'intermédiaire du site [Espace client](#) de Beneva.

Capsules d'information de Beneva

Sur le site Internet de Beneva, vous trouverez, entre autres, deux capsules d'information, soit : « Services en ligne » ([Espace client](#)) et « [Produire mon relevé pour mes déclarations d'impôt](#) ».





Invitation – 4 à 7

Pour les personnes à statut précaire

Le comité de la relève du Syndicat de l'enseignement du Saguenay invite les personnes à statut précaire à un 4 à 7 dans le cadre de la semaine de la relève syndicale CSQ.

Au rendez-vous :

- o n Prix de présence
- o n Billard
- o n Bouchées et consommations



Bienvenue aux **enseignants stagiaires** ainsi qu'à ceux qui ont un **contrat temps plein**, mais qui n'ont pas leur **permanence!**

Quand : Jeudi, 16 avril 2026

Où : Dooly's Chicoutimi
(mezzanine 2)

Ouverture : 16 h

Inscription obligatoire.

Les places étant limitées, nous vous demandons de vous inscrire sur le lien suivant : **Activité 4-7**

Si vous n'êtes pas membre, communiquez avec nous.